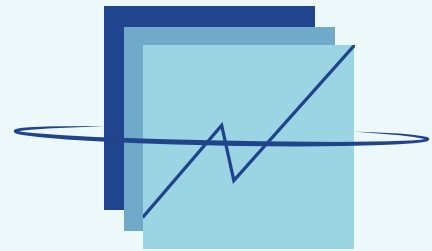


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



ANSD

Agence Nationale de la
Statistique et de la Démographie

BANQUE DE DONNEES DES INDICATEURS SOCIAUX

EDITION 2019-2023



Décembre 2024

Décembre 2024

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Abdou DIOUF
Directeur Général Adjoint	Momath CISSE
Directeur des Statistiques démographiques et sociales	Atoumane FALL
Chef de la Division des Statistiques sociales et du Suivi des Conditions de Vie	Adjibou Oppa BARRY
Chef du Bureau des Statistiques sociales	Elhadji Yaya LY
Equipe de rédaction	Ousseynou NDIAYE, Moussa SALL, Alioune Badara DIAGNE, Mamadou Alpha BALDE, Ibrahima BALDE, Mamadou DIOP
Coordination	Ousseynou NDIAYE

Sommaire

REMERCIEMENTS.....	4
INTRODUCTION.....	6
Section A : POPULATION.....	7
Section B : PRIX ET DEFLATEURS.....	8
Section C : COMPTES NATIONAUX.....	9
Section D : EMPLOI.....	12
Section E : DETTE EXTERIEURE.....	13
Section F : SANTE.....	15
Section G : AGRICULTURE ET SECURITE ALIMENTAIRE.....	17
Section H : EDUCATION-FORMATION PROFESSIONNELLE-ENSEIGNMENT SUPERIEUR.....	21
Section I : CADRE DE VIE.....	24
Section J : JUSTICE.....	27
Section K : ENVIRONNEMENT.....	28
Section L : TRANSPORT.....	29
Section M : CULTURE.....	30

REMERCIEMENTS

La Banque de Données des Indicateurs Sociaux (BADIS) est le résultat d'une étroite collaboration entre différentes structures du système statistique national. A ce titre, elle constitue un formidable outil pour la planification, le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de développement.

A l'ère du nouveau référentiel de politiques économique et sociale « Vision Sénégal 2050 », il est crucial de mettre à la disposition des pouvoirs publics, du privé, des ONG, des chercheurs etc. une batterie d'indicateurs sur les conditions de vie des ménages et sur l'activité économique et financière.

Que toutes les entités qui ont concouru à la réalisation de cette édition de la BADIS (2019-2023) trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude. Il s'agit, entre autres, de :

- l'Agence de Régulation des Télécommunications et de la Poste (ARTP) ;
- l'Agence Nationale de Météorologie du Sénégal (ANACIM) ;
- la Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS) ;
- la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire (DGAP) ;
- la Direction de l'Analyse et de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) ;
- la Direction de la Planification et de la Réforme de l'Éducation (DPRE) ;
- la Direction de la Prévision et des Études Économiques (DPEE) ;
- la Direction Générale du Budget (DGB) ;
- la Direction Générale des Transports Terrestres (DGTT) ;
- l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) ;
- la Société Nationale d'Électricité du Sénégal (SENELEC) ;
- le Service National de l'Éducation et de l'Information Pour la Santé (SNEIPS) ;
- la Société immobilière du Cap-Vert (SICAP) ;
- la Société Nationale des Habitations à Loyer Modéré (SN HLM) ;
- la Société Nationale des Télécommunications du Sénégal (SONATEL) ;
- la Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES) ;
- le Système d'Information Énergétique du Sénégal (SIE-SENEGAL) ;
- la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP) ;
- la Direction de la Planification, de la Recherche et des Statistiques (DPRS) du Ministère de la Santé) ;
- la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES) ;
- la Direction Générale de la Formation Professionnelle (DGFP) ;
- Le Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA) ;
- Le Secrétariat exécutif du Conseil national de Sécurité alimentaire (SE/CNSA) ;
- la Direction de l'Hydraulique ;

- la Direction Générale de l'Urbanisme et de l'Architecture (DGUA) ;
- le Centre de Suivi écologique (CSE) ;
- la Direction de la Planification et de la Transition écologique (DPVE) ;
- le Conseil exécutif des Transports urbains Durables (CETUD) ;
- la Direction Générale de la Protection Judiciaire et Sociale (DGPJS) ;
- la Direction Générale des Sports (DGS);
- la Direction Générale de la Jeunesse (DGJ) ;
- la Direction Générale de la Culture (DGC) ;
- la Direction de la Prévention (Ministère de la Santé et de l'action sociale) ;
- la Direction Générale du Développement Communautaire (DGDC) ;
- la Direction de la Planification et du Suivi évaluation ;
- la Cellule de Planification de Coordination et Suivi des Programmes (CPCSP) ex PEPAM ;
- la Direction de l'Assainissement.

L'appui de ces structures à travers un accueil chaleureux réservé au personnel de l'ANSD chargé de la collecte et de la centralisation des données, les échanges instructifs et la fourniture de données ont contribué significativement à la réussite de cette activité.

Je salue l'implication des services techniques de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie qui se sont tous mobilisés pour assurer un succès à ce projet.

Le Directeur général

Mise à jour de la Banque de Données des Indicateurs Sociaux (BADIS)

INTRODUCTION

Contexte et justification

En vue de fournir aux utilisateurs des données fiables et récentes, l'ANSD procède régulièrement à la mise à jour des données statistiques et des différents documents qu'elle publie. La Banque de données des Indicateurs Sociaux (BADIS) constitue l'un des documents qu'elle produit regroupant des statistiques économiques et sociales issues de l'exploitation des données d'enquêtes et de sources administratives.

La BADIS rassemble plus de 2000 séries chronologiques couvrant des indicateurs économiques et sociaux, organisés en 13 chapitres thématiques :

- Chapitre A : Etat et structure de la population ;
- Chapitre B : Prix, déflateurs et taux de change ;
- Chapitre C : Comptes nationaux et finances publiques ;
- Chapitre D : Emploi ;
- Chapitre E : Dette extérieure ;
- Chapitre F : Santé ;
- Chapitre G : Sécurité alimentaire et Agriculture ;
- Chapitre H : Education ;
- Chapitre I : Cadre de vie (eau, assainissement, électricité) ;
- Chapitre J : Justice ;
- Chapitre K : Environnement ;
- Chapitre L : Transport ;
- Chapitre M : Culture.

La présente édition est la première à traiter de la culture. Le tableau ci-dessous rend compte des efforts de couverture fournis, mais aussi des difficultés rencontrées pour renseigner certains indicateurs. Quelques recommandations sont également formulées.

Section A : POPULATION

Indicateurs	Définition	Méthodologie de calcul de l'indicateur	Niveau désagrégation	Sources
Population totale	La population totale correspond au nombre d'individus résidant sur le territoire national à un moment donné. Elle est estimée annuellement en connaissant le taux d'accroissement annuel.	La Population totale est actuellement obtenue à partir des répopulation issues du recensement général de la population et de l'habitat de 2023.	-Sexe -Région -Milieu de résidence (Urbain Rural)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP -Sénégal. https://www.ansd.sn
Taux d'urbanisation	C'est la proportion d'individus résidant en milieu urbain.	Le taux d'urbanisation de l'année x est égal au rapport entre la population résidant en milieu urbain et la population totale de la même année multipliée par 100.	-Région	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP -Sénégal. https://www.ansd.sn

Section B : PRIX ET DEFLATEURS

Indicateurs	Définition	Méthodologie de calcul de l'indicateur	Niveau désagrégation	Sources
Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC)	L'IHPC est un indice des prix à la consommation calculé sur une base uniforme dans les États membres de l'UEMOA.	L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. Il est calculé de la même manière que l'indice des prix à la consommation (IPC), à partir des relevés de prix mensuel du panier de référence considéré. Les pondérations utilisées pour ce nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages. Les indices de type Laspeyres peuvent être calculés, entre une date 0 et une date t, lorsqu'on dispose pour chaque panier de biens de la quantité q et du prix p. Pour cela il s'agit d'appliquer la formule suivante : $\Delta PL = \frac{\sum P_{i,t} \times q_{0,i}}{\sum P_{0,i} \times q_{0,i}} \times 100$		Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP -Sénégal. https://www.ansd.sn

Informations générales :

La note mensuelle de l'Indice Harmonisée des Prix à la Consommation (IHPC) est publiée depuis mars 2009, par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

Le panier considéré pour le calcul de l'indice est composé des produits définis par la nomenclature COICOP (Classification of individual consumption by purpose) qui partage notamment la consommation en 12 divisions principales depuis juillet 2004. Il s'agit des Produits alimentaires et boissons non alcoolisées, Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants, Articles d'habillement et chaussures, Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles, Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer, Santé, Transports, Communications, Loisirs et culture, Enseignement, Restaurants et hôtels, Biens et services divers.

L'IHPC est déterminé à partir du relevé de prix de ces produits, dans les capitales régionales des régions de Dakar, Thiès, Saint Louis, Kolda, Diourbel, et Kaolack qui représentent les zones économiques de l'Ouest, du Nord, du Sud, du Centre Nord et du Centre Sud.

Section C : COMPTES NATIONAUX

Indicateurs	Définition	Méthodologie de calcul de l'indicateur	Niveau désagrégation	Sources
Consommation finale	La consommation finale est la valeur des biens et services utilisés pour la satisfaction des besoins.	<p>Le calcul de la consommation finale est différent selon qu'il s'agit de la consommation finale marchande ou de la consommation finale non marchande.</p> <p>La consommation finale marchande est égale à l'ensemble des achats en biens et services des ménages (au sens strict) à l'exclusion des biens stockés et des biens de construction qui sont classés en Formation brute de capitale fixe (FBCF).</p> <p>La consommation finale non marchande est égale à la production non marchande des administrations et à la consommation finale des ménages en produits non marchands (autoconsommation).</p>		<p>Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)</p> <p>Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP - Sénégal.</p> <p>https://www.ansd.sn</p>
Valeur ajoutée	La valeur ajoutée est une mesure de l'augmentation de la richesse.	Pour chaque branche de l'économie, la valeur ajoutée est déterminée en faisant la différence entre la production et les consommations intermédiaires.	-	<p>Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)</p> <p>Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP - Sénégal.</p> <p>https://www.ansd.sn</p>
Formation Brute de Capital Fixe (FBCF)	La FBCF est la valeur des biens durables acquis par les unités de production pour être utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production. C'est donc l'agrégat qui, en comptabilité nationale, mesure l'investissement des différents agents économiques résidents en capital fixe, c'est-à-dire en actifs corporels ou incorporels.	La FBCF comprend essentiellement celle réalisée par les entreprises formelles, les unités de production informelles (UPI), l'Administration publique et la FBCF en construction des ménages. La FBCF des entreprises formelles est déterminée à partir de l'exploitation de leurs états financiers, en particulier les acquisitions et cessions d'actifs. Celle des Administration publique est calculée à partir des données sur l'exécution budgétaire notamment le budget consolidé d'investissement (BCI), complétée par les investissements des EPA, des collectivités territoriales et des organismes de sécurité sociale. La FBCF réalisée par les UPI et celle en logement des ménages résulte, soit de l'exploitation des données d'enquêtes,	-	<p>Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)</p> <p>Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP - Sénégal.</p> <p>https://www.ansd.sn</p>

		soit de la méthode des flux des produits qui confrontent les offres et les demandes des différents produits de l'économie tels les biens d'équipements.		
Exportations de biens	Les exportations de biens se définissent comme des sorties de marchandises du territoire économique en direction du reste du monde. Elles sont comptabilisées aux prix fob (free on board) qui exprime la valeur de sortie du territoire hors coût de transport et d'assurance.	Les exportations sont obtenues en faisant la somme de l'ensemble des exportations du pays	-	Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP - Sénégal. https://www.ansd.sn
Importations de biens	Les importations de biens représentent la valeur des marchandises entrant dans le territoire économique. Elles sont comptabilisées en valeur caf (coût assurance fret) qui est la valeur d'entrée dans le territoire économique. Elle inclut les coûts d'acheminement jusqu'à la frontière.	Les importations sont obtenues en faisant la somme des importations totales du pays	-	Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP - Sénégal. https://www.ansd.sn
Variation des stocks	La variation des stocks est la différence entre les stocks en fin d'exercice et les stocks en début d'exercice. Les produits concernés sont les biens à l'exception des biens d'équipement classés en Formation Brute de Capitale Fixe (FBCF) ou des services associés.	Les variations de stocks sont obtenues en faisant la différence entre la valeur totale des stocks en fin d'exercice – la valeur totale des stocks en début d'exercice.	-	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP - Sénégal. https://www.ansd.sn
Produit Intérieur Brut (PIB)	Le produit intérieur brut (PIB) correspond à la somme de tous les biens et services produits dans un pays pour une année donnée par les agents résidents à l'intérieur du territoire national.	Le PIB est la somme de la valeur ajoutée brute totale et des taxes nettes sur les produits. $PIB = VAB + T$. Ce mode de détermination du PIB correspond à l'approche par production.	-	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP - Sénégal. https://www.ansd.sn
Taux d'inflation moyen annuel	Le taux d'inflation moyen annuel est le glissement des indices moyens annuels des prix à la consommation de janvier à Décembre d'une année par rapport à ceux de l'année précédente. L'indice des prix à la consommation considéré est l'IHPC.	Le taux d'inflation moyen annuel est déterminé en calculant la variation de l'IHPC sur une année.	-	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP - Sénégal. https://www.ansd.sn
Variation des arriérés de paiement	La variation des arriérés de paiement intérieurs est la somme des arriérés sur intérêt et amortissement intérieurs. La variation des arriérés de paiement extérieurs est la somme	La variation des arriérés de paiement intérieurs ou extérieurs est déterminée en faisant la somme des arriérés sur intérêt et amortissement intérieurs ou extérieur.	-	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP -

	des arriérés sur intérêt et amortissement extérieurs.			Sénégal. https://www.ansd.sn
Ratio masse salariale sur recettes fiscales	La masse salariale/recettes fiscales est le ratio entre la masse salariale et les recettes fiscales de l'Etat.	Le ratio se calcule en divisant la masse salariale (salaire brut, primes, cotisations sociales) par les recettes fiscales (impôts, taxes, droits de douane) multiplié par 100 sur une période donnée.	-	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP - Sénégal. https://www.ansd.sn
Dépenses budgétaires	Les dépenses budgétaires sont des engagements non remboursables effectués par l'Administration Centrale qu'il s'agisse d'opérations avec ou sans contrepartie.	La méthode de calcul est différente selon qu'il s'agit des dépenses courantes ou des dépenses en capital. -les dépenses courantes : c'est l'ensemble des dépenses de biens et services utilisés durant l'année budgétaire en cours. -les dépenses en capital : elles comprennent l'acquisition de biens qui vont demeurer plus d'un an dans le patrimoine de l'Etat (infrastructures, écoles, etc.).	-	Direction de la prévision et des études économiques : https://dpee.sn
Recettes de l'Etat	Les recettes de l'Etat représentent tous les paiements reçus par les administrations publiques, non remboursables, avec ou sans contrepartie, à l'exception des versements non obligatoires provenant de donateurs nationaux ou étrangers.	Les recettes de l'Etat sont obtenues en faisant la somme de l'ensemble des encaissements non remboursables reçus par l'Administration centrale.	-	Direction de la prévision et des études économiques : https://dpee.sn
Solde budgétaire de base	Le solde budgétaire de base est l'indicateur qui permet d'évaluer l'équilibre des finances publiques indépendamment de l'incidence de l'aide au développement (tant sur les recettes que les dépenses).	Le solde budgétaire de base est calculé à partir de l'équation suivante : Solde budgétaire de base = recettes totales hors dons – dépenses courantes (y compris prêts moins recouvrements) – dépenses en capital sur ressources propres.	-	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP - Sénégal. https://www.ansd.sn
Solde courant	Le solde courant est la différence entre les recettes courantes (fiscales et non fiscales) et les dépenses courantes.	Le solde courant est obtenu en faisant la différence entre les recettes courantes et les dépenses courantes.	-	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP - Sénégal. https://www.ansd.sn

Informations générales :

La consommation finale, traitée dans les Comptes Nationaux s'entend au sens de consommation finale effective, elle inclut donc la consommation finale des services individualisables produits par les administrations publiques.

Section D : EMPLOI

Indicateurs	Définition	Méthodologie de calcul de l'indicateur	Niveau désagrégation	Sources
Masse salariale	La masse salariale est l'ensemble des rémunérations perçues par les salariés à l'exception des cotisations sociales versées par leur employeur. Les paiements en espèces et en nature sont inclus. Les cotisations sociales retenues sur les salaires et traitements des agents sont incluses aussi dans cette catégorie.	La masse salariale est obtenue en faisant la somme de l'ensemble des dépenses liées aux rémunérations des personnels	-	Direction de la prévision et des études économiques : https://dpee.sn
Salaire Moyen	Le salaire moyen est la moyenne de l'ensemble des salaires d'une population considérée.	Le salaire moyen est obtenu par le rapport entre la masse salariale et les effectifs totaux des salariés.	-	Direction de la prévision et des études économiques : https://dpee.sn

Section E : DETTE EXTERIEURE

Indicateurs	Définition	Méthodologie de calcul de l'indicateur	Niveau désagrégation	Sources
Encours de la dette publique extérieure	L'encours total de la dette extérieure est défini comme la somme de la dette extérieure à long terme (dette publique, dette garantie par le secteur public et dette privée non garantie), du recours au crédit du Fonds monétaire international (FMI) et de la dette extérieure à court terme (dette ayant une échéance initiale d'une année au moins).	Le montant de la dette est obtenu en faisant la somme de l'ensemble des engagements financiers pris par le pays, sous forme d'emprunt.		Direction Générale de la Comptabilité publique et du trésor (DGCPT)
Dette en pourcentage du PIB	C'est le rapport de la dette extérieure totale au Produit Intérieur Brut (PIB).	Le ratio de la dette extérieure sur le PIB est déterminé en faisant le rapport (DETTE/PIB) *100	-	Direction de la prévision et des études économiques : https://dpee.sn
Dette en pourcentage du PNB	Le Produit National Brut (PNB) est la valeur totale de la production finale de biens et de services des acteurs économiques (résidents ou non) dans un pays au cours d'une année donnée. La dette en pourcentage du PNB est le rapport de la dette extérieure totale au Produit national brut.	Le ratio de la dette extérieure sur le PNB est déterminé en faisant le rapport (DETTE/PNB) *100	-	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP - Sénégal. https://www.ansd.sn Direction de la prévision et des études économiques : https://dpee.sn
Service de la dette en pourcentage des exportations	Le <i>service de la dette extérieure</i> désigne les remboursements du principal d'un emprunt et les paiements d'intérêts versés à des non-résidents en devise nationale, biens ou services. <i>Les exportations de biens et services</i> comprennent les ventes, trocs, allocations ou dons de biens et de services par des résidents à des non-résidents. Le service de la dette en pourcentage des exportations est le rapport du service de la dette sur les exportations.	Le service de la dette en pourcentage des exportations est égal au ratio (Service de la dette/Exportations) *100	-	Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP - Sénégal. https://www.ansd.sn Direction de la prévision et des études économiques : https://dpee.sn
Service de la dette en pourcentage des recettes fiscales	Le <i>service de la dette extérieure</i> est défini ci-haut. <i>Les recettes fiscales</i> sont les recettes d'impôts, de taxes et d'autres prélèvements obligatoires, à l'exception des cotisations sociales. Le <i>service de la dette en pourcentage des recettes fiscales</i> est le rapport entre le service de la dette et les recettes fiscales.	Le service de la dette en pourcentage des recettes fiscales est déterminé par le rapport (service de la dette /recettes fiscales) *100	-	Directions de la prévision et des études économiques : https://dpee.sn

Observations générales :

Il est important de faire la distinction entre la dette multilatérale et la dette bilatérale.

- 1) La dette multilatérale est la créance accordée par les institutions financières internationales notamment le FMI, la Banque Mondiale ou les banques régionales de développement.
- 2) *La dette bilatérale est constituée par l'ensemble des créances accordées par les créanciers bilatéraux officiels c'est-à-dire les Etats (gouvernements ou leurs institutions compétentes, en particulier les agences de crédit à l'exportation).*

Section F : SANTE

Indicateurs	Définition	Méthodologie de calcul de l'indicateur	Niveau désagrégation	Sources
Nombre d'habitants par hôpital	C'est le rapport entre la population totale et le nombre total d'hôpitaux du pays.	L'indicateur est obtenu en divisant l'effectif total de la population par le nombre total d'hôpitaux.	-	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) : Direction de la Planification, de la Recherche et des Statistiques (DPRS) http://www.sante.gouv.sn
Nombre d'habitant par centre de santé	C'est le rapport entre la population totale et le nombre total de centres de santé du pays.	L'indicateur est obtenu en divisant l'effectif total de la population par le nombre total de centres de santé.	-	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) : Direction de la Planification, de la Recherche et des Statistiques (DPRS) http://www.sante.gouv.sn
Nombre d'habitant par poste de santé	C'est le rapport entre la population totale et le nombre total de postes de santé du pays.	L'indicateur est obtenu en divisant l'effectif total de la population par le nombre total de postes de santé.	-	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) : Direction de la Planification, de la Recherche et des Statistiques (DPRS) http://www.sante.gouv.sn
Nombre d'habitant par Médecin	C'est le rapport entre la population totale et le nombre total de médecins du pays	L'indicateur est obtenu en divisant l'effectif total de la population par le nombre total de médecins.	-	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) : Direction de la Planification, de la Recherche et des Statistiques (DPRS) http://www.sante.gouv.sn
Nombre de femmes en âge de procréer par sage-femme	C'est le rapport entre le nombre de femmes en âge de procréer (femmes de 15 à 49 ans) et le nombre total de sage-femmes.	L'indicateur est obtenu en divisant l'effectif total des femmes âgées de 15-49 ans par le nombre total de sage-femme.	-	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) : Direction de la Planification, de la Recherche et des Statistiques (DPRS) http://www.sante.gouv.sn
Taux de mortalité infanto-juvénile	Le <i>taux de mortalité infanto-juvénile</i> ou <i>taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans</i> est la probabilité (exprimée en tant que taux pour 1000 naissances vivantes) qu'un enfant né une année donnée meure avant d'atteindre l'âge de 5 ans compte tenu des taux de mortalité actuels liés à l'âge.	Les taux de mortalité en fonction de l'âge sont calculés à partir des données relatives aux naissances et aux décès tirées des registres de statistiques de l'état civil, si elles sont complètes et fiables. Les données sont ensuite additionnées pour les enfants de moins de cinq ans et les résultats exprimés sous la forme d'un taux pour 1 000 naissances vivantes. Le taux de mortalité à un âge donné est obtenu en faisant le rapport entre les décès à un âge donné et la population moyenne du même âge. Le taux de mortalité infanto-juvénile ou taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est le rapport entre le nombre de décès d'enfants de moins de cinq ans et la population moyenne d'âge	- Niveau d'instruction de la mère - Milieu de résidence (urbain, rural)	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) Direction de la Planification, de la Recherche et des Statistiques (DPRS) http://www.sante.gouv.sn Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) http://www.ansd.sn

		identique.		
Taux de mortalité infantile	Le taux de mortalité infantile désigne habituellement le nombre d'enfants qui meurent avant l'âge d'un an pour 1 000 naissances vivantes une année donnée. C'est une mesure de la probabilité de décéder avant le premier anniversaire.	Le taux de mortalité infantile est obtenu en faisant le rapport entre les décès de moins d'un an de l'année et les naissances de la même année multiplié par 1000.	- Niveau d'instruction de la mère - Milieu de résidence (urbain, rural)	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) Direction de la Planification, de la Recherche et des Statistiques (DPRS) http://www.sante.gouv.sn Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) http://www.ansd.sn
Taux de mortalité juvénile	Le <i>taux de mortalité juvénile</i> ou <i>taux de mortalité des enfants de 1 an à moins de 5 ans</i> est la probabilité (exprimée en tant que taux pour 1000 naissances vivantes) qu'un enfant ayant fêté son premier anniversaire meure avant d'atteindre l'âge de 5 ans compte tenu des taux de mortalité actuels liés à l'âge.	Le taux de mortalité juvénile ou taux de mortalité des enfants de 1 an à moins de cinq ans est le rapport entre le nombre de décès d'enfants âgés de 1 à moins de cinq ans et la population moyenne d'âge identique.	- Niveau d'instruction de la mère - Milieu de résidence (urbain, rural)	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) Direction de la Planification, de la Recherche et des Statistiques (DPRS) http://www.sante.gouv.sn Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) http://www.ansd.sn
Budget du personnel en pourcentage du budget de la santé	Il s'agit d'une mesure de la part du budget du personnel dans le budget global de la santé.	Cet indice est obtenu en rapportant le montant total du budget alloué aux frais de personnel au budget de la santé multiplié par 100.		Ministère des Finances et Budget https://www.finances.gouv.sn/
Budget de la santé en pourcentage du budget de l'Etat	Il s'agit de la proportion du budget général alloué à la santé.	Cet indicateur est obtenu en rapportant le montant global du budget de la santé à celui du budget général de l'Etat multiplié par 100.		Ministère des Finances et Budget https://www.finances.gouv.sn /
Les dépenses publiques de santé par habitant	Les dépenses publiques de santé par habitant correspondent à une évaluation du montant global alloué aux soins de santé de chaque habitant du territoire.	Elles sont obtenues en rapportant le montant global des dépenses publiques de santé à l'effectif global de la population.		Ministère des Finances et Budget https://www.finances.gouv.sn/
Dépenses du budget de fonctionnement en francs constants	Les dépenses du budget de fonctionnement en francs constants correspondent à un calcul du budget en tenant compte de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC).	Les dépenses du budget de fonctionnement en francs constants sont obtenues en rapportant les dépenses du budget de fonctionnement en francs courants à l'indice harmonisé des prix à la consommation.		Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP - Sénégal. https://www.ansd.sn

Section G : AGRICULTURE ET SECURITE ALIMENTAIRE

Indicateurs	Définition	Méthodologie de calcul de l'indicateur	Niveau désagrégation	Sources
Production brute hivernale des céréales	La production brute hivernale de céréales est la quantité brute de céréales produites pendant la période hivernale, à travers le territoire national pendant une année.	La production brute hivernale de céréales est obtenue en faisant la somme des productions brute hivernale au niveau de chaque région du pays.		Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) : www.agriculture.gouv.sn Direction de la Prévision et des Etudes Economiques : https://dpee.sn
Production nette hivernale des céréales	La production nette de céréales est la quantité de céréales obtenue après traitement. C'est donc la production brute moins les pertes et les réserves pour les semences estimés à 15% de la production.	La production hivernale nette de céréales est obtenue en multipliant la production hivernale brute par 0,85. Pour le riz, la production nette est obtenue en multipliant la production brute par 0.595	-	Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) www.agriculture.gouv.sn Direction de la Prévision et des Etudes Economiques, https://dpee.sn
Production de céréales en équivalent produit consommable	La production de céréales en équivalent produit consommable est égale à la production hivernale nette de céréales au cours de l'année moins les dernières pertes avant consommation finale.	La production de céréales en équivalent produit consommable est obtenue en multipliant la production hivernale nette de mil par le coefficient équivalent produit consommable de la céréale. Le coefficient équivalent produit consommable est de 0.78 sauf pour le riz pour lequel il est égal à 1 (les pertes avant consommation étant nulles).	-	Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) www.agriculture.gouv.sn Direction de la Prévision et des Etudes Economiques, https://dpee.sn
Importations de céréales	L'importation de céréales est la quantité de céréales importée pendant une année.	L'importation de céréales est égale à la somme des quantités de céréales importées pendant une année par le pays.	-	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP -Sénégal. https://www.ansd.sn
Importation de céréales en équivalent produit consommable	L'importation de céréales en équivalent produit consommable est la quantité de céréales importée pendant une année au niveau du pays et défalquée des pertes avant consommation.	L'importation de céréales en équivalent produit consommable est égale à la quantité de céréales importée pendant une année multipliée par le coefficient Equivalent produit consommable (0.78 pour les autres céréales et 1 pour le riz).	-	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) : Direction de la Planification, de la Recherche et des Statistiques (DPRS) http://www.sante.gouv.sn

Aide alimentaire en céréales par habitant	L'aide alimentaire de céréales par habitant est la quantité de céréales, sous forme dons, reçue par habitant si celle-ci était distribuée à la population.	L'aide alimentaire en céréales par habitant est égale à l'aide alimentaire en céréales divisée par la population totale.		Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) www.agriculture.gouv.sn Direction de la Prévision et des Etudes Economiques, https://dpee.sn
Aide alimentaire en céréales par habitant en équivalent produit consommable	L'aide alimentaire en céréales par habitant en équivalent produit consommable est la quantité de céréales par habitant, reçue sous forme de dons et directement consommable.	L'aide alimentaire en céréales par habitant en équivalent produit consommable est égale à l'aide alimentaire en céréales en équivalent produit consommable divisée par la population totale. L'aide alimentaire en équivalent produit consommable est égale à l'aide alimentaire multipliée par le coefficient équivalent produit consommable (0.78 pour les céréales sauf le riz pour lequel il est égal à 1 et le blé où il est de 0.70).		Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) www.agriculture.gouv.sn Direction de la Prévision et des Etudes Economiques, https://dpee.sn
Approvisionnement en céréales par habitant	L'approvisionnement en céréales par habitant représente la quantité totale de céréales qui doit être reçue par habitant. Il prend en compte la production nationale, les importations et les dons reçus durant une année.	L'approvisionnement en céréales par habitant est la somme de la production nationale des importations et des dons, durant une année divisée par la population totale.		Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) www.agriculture.gouv.sn Direction de la Prévision et des Etudes Economiques, https://dpee.sn
Production brute de céréales en contre saison	La production brute de céréales en contre saison est la quantité de céréales en contre saison produite pendant une année.	La production de céréales en contre saison est la somme des productions de céréales en contre saison pendant une année.		Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) www.agriculture.gouv.sn Direction de la Prévision et des Etudes Economiques, https://dpee.sn
Production nette de céréales en contre saison	La production nette de céréales en contre saison est la quantité de céréales en contre saison produite pendant une année moins les pertes et les réserves pour les semences.	La production nette de céréales en contre saison est égale à la production brute annuelle de céréales en contre saison multipliée par 0,85 et par 0.595 pour le riz.		Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) www.agriculture.gouv.sn Direction de la Prévision

				et des Etudes Economiques, https://dpee.sn
Production nette de céréales en période de décrue	La production nette de céréales en période de décrue est la quantité de céréales obtenue après traitement. C'est donc la production brute moins les pertes et les réserves pour les semences estimés à 15% de la production.	La production nette de céréales en période de décrue est égale à la production brute de céréales en période de décrue pendant une année multipliée par 0.85 ou 0.595 pour le riz.		Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) www.agriculture.gouv.sn Direction de la Prévision et des Etudes Economiques, https://dpee.sn
Niveau des précipitations	Le niveau des précipitations est la quantité de pluie reçue par une localité pendant un an.	Le niveau des précipitations est le cumul des pluies reçues pendant un an au niveau de la zone.		Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie : www.anacim.sn
Prix au producteur	C'est le prix départ champ pour lequel le producteur pourra vendre sa production.	Le prix au producteur est fixé par l'État du Sénégal en tenant compte des cours mondiaux, des spéculations, du pouvoir d'achat du paysan, et il est évalué à partir de l'évolution des prix moyens annuels, déterminée grâce aux relevés de prix utilisés pour le calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC). Les prix de certains produits comme l'arachide, le coton sont connus puisque étant administrés. En ce qui concerne ceux des autres produits, les prix au producteur sont déterminés à partir des prix moyens à la consommation de l'IHPC. Il est retenu comme hypothèse un taux de marge de 40% entre le prix au producteur et le prix à la consommation.		Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP -Sénégal. https://www.ansd.sn
Indice des prix au producteur	L'indice du prix d'une céréale au producteur mesure le coût au kilogramme de cette céréale.	L'indice du prix d'une céréale au producteur est calculé à partir des prix du kilogramme de la céréale en fixant une période de référence et une base (100).		Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP -Sénégal. https://www.ansd.sn
Insuffisance pondérale des enfants	L'insuffisance pondérale des enfants est un indicateur de mesure des cas de malnutrition grave.	La méthode de calcul de l'enquête démographique et de santé (EDS) est basée sur l'écart type par rapport à la médiane de référence.		Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116

				Dakar RP -Sénégal. https://www.ansd.sn
Malnutrition sévère des enfants	La malnutrition sévère est un retard noté dans la croissance des enfants.	La méthode de calcul de l'enquête démographique et de santé (EDS) est basée sur l'écart type par rapport à la médiane de référence.		Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP -Sénégal. https://www.ansd.sn
Malnutrition aigüe	La malnutrition aigüe est un indicateur de mesure de l'état nutritionnel actuel des enfants.	La méthode de calcul de l'enquête démographique et de santé (EDS) est basée sur l'écart type par rapport à la médiane de référence.		Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP -Sénégal. https://www.ansd.sn

NB : Les données sont basées sur les enfants qui ont passé la nuit précédant l'enquête dans le ménage. L'indice est exprimé en unités d'écart-type (ET) de la médiane de la population de référence internationale des NCHS/CDC/WHO. Le pourcentage des enfants qui sont plus de deux écarts-type en dessous de la médiane de la population de référence internationale reflète la malnutrition.

Section H : EDUCATION-FORMATION PROFESSIONNELLE-ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Indicateurs	Définition	Méthodologie de calcul de l'indicateur	Niveau désagrégation	Sources
Population scolaire	Il s'agit du nombre total d'élèves inscrits dans les établissements publics ou privés quel que soit le cycle d'enseignement (préscolaire, primaire, moyen, secondaire). Pour un cycle donné la population scolaire correspond à l'ensemble des individus inscrits dans le cycle.	La population scolaire est obtenue par cumul des effectifs des élèves inscrits dans les différents établissements d'enseignement.	-Cycle (préscolaire, primaire, moyen, secondaire) -Secteur (privé, public, Association/Communa- taire) -Sexe -Région -Milieu de résidence (urbain, rural)	Ministère de l'Education Nationale (MEN) Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) Bureau des Statistiques Scolaires et Universitaires http://www.education.gouv.sn
Taux Brut de Scolarisation (TBS)	Pour un cycle donné, le taux brut de scolarisation c'est le rapport entre la population scolarisée, c'est-à-dire inscrite dans les établissements d'enseignement public ou privé, et la population scolarisable, c'est-à-dire celle ayant atteint l'âge légal pour s'inscrire dans le cycle.	Le taux brut de scolarisation dans un cycle est égal au nombre total d'inscrits dans le cycle d'enseignement divisé par l'effectif de la population scolarisable pour le même cycle.	-Cycle (préscolaire, primaire, moyen, secondaire)	Ministère de l'Education Nationale (MEN) Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) Bureau des Statistiques Scolaires et Universitaires http://www.education.gouv.sn
Taux Net de Scolarisation (TNS)	Le taux net de scolarisation dans un cycle donné est le rapport entre la population ayant atteint l'âge légal du cycle, par exemple 7-12 ans pour le niveau primaire, effectivement inscrite dans le cycle et la population scolarisable d'âge identique. Il mesure le nombre d'élèves d'âge scolaire effectivement inscrits dans un cycle pour 100 élèves d'âge identique. C'est en quelque sorte la probabilité pour une population d'âge scolaire pour un cycle de s'inscrire dans ce cycle.	Le taux net de scolarisation est égal à l'effectif de la population d'âge scolaire inscrits dans le cycle correspondant divisé par l'effectif de la population scolarisable pour le même cycle d'enseignement.	-Cycle (préscolaire, primaire, moyen, secondaire)	Ministère de l'Education Nationale (MEN) Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) Bureau des Statistiques Scolaires et Universitaires http://www.education.gouv.sn
Indice de Parité (IP), pour le taux brut/net	L'indice de parité dans un cycle donné est le rapport entre le taux brut/net de scolarisation des filles et celui des garçons.	L'indice de parité est égal au rapport entre les taux bruts/nets de scolarisation par sexe pour un cycle donné.	--Cycle (préscolaire, primaire, moyen, secondaire)	Ministère de l'Education Nationale (MEN) Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) Bureau des Statistiques Scolaires et Universitaires http://www.education.gouv.sn
Proportion d'élèves du secteur privé	La proportion d'élèves du secteur privé désigne la part des élèves inscrits dans les établissements d'enseignement privé dans l'effectif total des	La proportion d'élèves du secteur privé est obtenue en rapportant l'effectif total des élèves inscrits	--Cycle (préscolaire, primaire, moyen, secondaire)	Ministère de l'Education Nationale (MEN) Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) Bureau des Statistiques Scolaires et Universitaires http://www.education.gouv.sn

	élèves.	dans les établissements du secteur privé à l'effectif total des élèves.		
Proportion d'enseignants du secteur privé	La <i>proportion d'enseignants du secteur privé</i> désigne la part des enseignants exerçant dans les établissements d'enseignement privé dans l'effectif total des enseignants.	La proportion d'enseignants du secteur privé est obtenue en rapportant l'effectif total des enseignants des établissements du secteur privé à l'effectif total des enseignants.	--Cycle (préscolaire, primaire, moyen, secondaire)	Ministère de l'Education Nationale (MEN) Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) Bureau des Statistiques Scolaires et Universitaires http://www.education.gouv.sn
Proportion de classes/d'établissements du secteur privé	La <i>proportion de classes/d'établissements du secteur privé</i> désigne le pourcentage des classes/d'établissements disponibles dans l'enseignement privé dans le nombre total de classes/d'établissements.	La proportion de classes du secteur privé est obtenue en rapportant le nombre total de classes disponibles dans les établissements du secteur privé au nombre total de classes quel que soit le secteur.	--Cycle (préscolaire, primaire, moyen, secondaire)	Ministère de l'Education Nationale (MEN) Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) Bureau des Statistiques Scolaires et Universitaires http://www.education.gouv.sn
Taille moyenne des classes	Il s'agit du ratio élèves/groupes pédagogiques. C'est le nombre moyen d'élèves par classe.	La taille moyenne des classes est le rapport entre le nombre d'élèves total et le nombre total de classes.	--Cycle (préscolaire, primaire, moyen, secondaire) Secteur (privé, public, Ass/Com)	Ministère de l'Education Nationale (MEN) Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) Bureau des Statistiques Scolaires et Universitaires http://www.education.gouv.sn
Nombre moyen d'élèves par enseignant	Il s'agit du ratio élèves/enseignants. C'est le rapport entre le nombre total d'élèves et le nombre total d'enseignants (craie en main).	Le nombre moyen d'élèves par enseignant est obtenu en divisant le nombre total d'élèves par l'effectif total des enseignants.	--Cycle (préscolaire, primaire, moyen, secondaire) Secteur (privé, public, Ass/Com)	Ministère de l'Education Nationale (MEN) Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) Bureau des Statistiques Scolaires et Universitaires http://www.education.gouv.sn
Nombre moyen d'élèves par établissement	Il s'agit du ratio élèves/établissements. C'est le rapport entre le nombre total d'élèves et le nombre total d'établissements. Il désigne le nombre d'élèves inscrits dans les établissements.	Le nombre moyen d'élèves par établissement est obtenu en divisant le nombre total d'élèves par le nombre total d'établissements.	--Cycle (préscolaire, primaire, moyen, secondaire) Secteur (privé, public, Ass/Com)	Ministère de l'Education Nationale (MEN) Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) Bureau des Statistiques Scolaires et Universitaires http://www.education.gouv.sn
Rapport de féminité	Le rapport de féminité <i>dans l'enseignement</i> est le rapport entre le nombre de filles inscrites de l'enseignement dans les écoles publiques et privées et le nombre de garçons	Le rapport de féminité est le rapport entre le nombre de filles inscrites et celui des garçons inscrits quel que soit leur âge dans chaque niveau	--Cycle (préscolaire, primaire, moyen, secondaire) Secteur (privé, public, Ass/Com)	Ministère de l'Education Nationale (MEN) Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) Bureau des Statistiques Scolaires et Universitaires http://www.education.gouv.sn

	élèves/étudiants.	d'enseignement.		
Proportion de filles	La proportion de filles correspond au pourcentage de filles inscrites dans les établissements d'enseignement.	La proportion de fille est obtenue en rapportant le nombre total filles à l'effectif total des élèves quel que soit le sexe.	--Cycle (préscolaire, primaire, moyen, secondaire) Secteur (privé, public, Ass/Com) -Région	Ministère de l'Education Nationale (MEN) Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) Bureau des Statistiques Scolaires et Universitaires http://www.education.gouv.sn
Taux de réussite à l'examen	Il mesure le nombre d'élèves admis à l'examen pour 100 élèves présents aux épreuves. Est admis tout candidat ayant obtenu une moyenne générale sur l'ensemble des épreuves au moins égale à 10/20.	Le taux de réussite est le rapport entre le nombre de candidats admis à l'examen et le nombre total de candidats inscrits et présents aux épreuves.	-Sexe -Région	Ministère de l'Education Nationale (MEN) Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) Bureau des Statistiques Scolaires et Universitaires http://www.education.gouv.sn

Section I : CADRE DE VIE

Indicateurs	Définition	Méthodologie de calcul de l'indicateur	Niveau désagrégation	Sources
Nombre de logements-ménage	Le nombre de logements –ménage désigne le nombre de logements occupés par ménage.	Le nombre de logements-ménage est obtenu en rapportant la population totale à la taille moyenne des ménages, c'est-à-dire le nombre moyen de personnes composant un ménage.	-Région -Milieu de résidence (urbain, rural)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar. 116 Dakar RP -Sénégal. https://www.ansd.sn
Taux de couverture théorique des besoins en logement	Le taux de couverture théorique des besoins en logement est une estimation du nombre moyen de ménage ayant accès à un habitat.	Le taux de couverture des besoins en logement est obtenu en rapportant le nombre total de ménages au nombre de logements disponibles.		Société immobilière du Cap-Vert (SICAP) http://www.sicap.sn Société Nationale Habitat à Loyer Modéré (SN HLM) http://www.snhlm.sn Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS) http://www.bhs.sn Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Consommation électrique par habitant	Il s'agit du nombre moyen de kWh consommés par un habitant au cours d'une période donnée.	La consommation électrique par habitant est obtenue en divisant la quantité d'énergie consommée par l'effectif total de la population.	-Type de tension -Région -Milieu de résidence (urbain, rural) -Type d'usage (domestique, professionnel, ...)	Société Nationale d'Electricité (SENELEC) http://www.senelec.sn Direction de l'Energie Système d'Information Energétique du Sénégal (SIE-SENEGAL) http://www.sie-senegal.sn Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie http://www.ansd.sn
Taux d'abonnement	Il correspond, pour une zone donnée, à la part des ménages ayant effectivement contracté un abonnement au réseau de distribution d'énergie électrique sur l'ensemble des ménages de ladite zone.	Le taux d'abonnement des ménages est obtenu en rapportant le nombre de ménages abonnés au réseau électrique à l'ensemble des ménages.	-Région -Milieu de résidence (urbain, rural)	http://www.senelec.sn Direction de l'Energie Système d'Information Energétique du Sénégal (SIE-SENEGAL) http://www.sie-senegal.sn Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie http://www.ansd.sn
Taux de desserte	C'est le rapport entre la population ayant effectivement accès au service (desservie) et la population des localités électrifiées.	Le taux de desserte est obtenu en divisant la population effectivement desservie à la population totale de la zone électrifiée.	-Région -Milieu de résidence (urbain, rural)	Société Nationale d'Electricité (SENELEC) http://www.senelec.sn Direction de l'Energie Système d'Information Energétique du Sénégal (SIE-SENEGAL) https://semis.sn/sie/public/Accueil/accueil Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie http://www.ansd.sn
Taux de couverture	C'est le rapport entre la population vivant dans des localités électrifiées et la population totale de	Le taux de couverture est obtenu en divisant la	-Région -Milieu de résidence (urbain, rural)	Société Nationale d'Electricité (SENELEC) http://www.senelec.sn Direction de l'Energie

	la zone.	population vivant dans des localités électrifiées à la population totale.		Système d'Information Energétique du Sénégal (SIE-SENEGAL) https://semis.sn/sie/public/Accueil/accueil Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie http://www.ansd.sn
taux d'électrification	Il correspond au taux d'accès à l'électricité. C'est le rapport entre la population ayant effectivement accès au service (desservie) et la population totale.	Le taux de électrification est obtenu en divisant la population effectivement desservie en électricité à la population totale de la zone. Il peut également être obtenu en multipliant le taux de desserte par le taux de couverture géographique.	-Région -Milieu de résidence (urbain, rural)	Société Nationale d'Electricité (SENELEC) http://www.senelec.sn Direction de l'Energie Système d'Information Energétique du Sénégal (SIE-SENEGAL) https://semis.sn/sie/public/Accueil/accueil Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie http://www.ansd.sn
Densité téléphonique	La densité téléphonique désigne le nombre moyen de lignes téléphoniques par habitant.	La densité téléphonique est obtenue en rapportant le nombre total de lignes d'une zone donnée à la population totale de ladite zone.	-Type de lignes (fixe, mobile, Internet) -Opérateur	Société Nationale de Télécommunications (SONATEL) http://www.sonatel.sn Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) http://www.artp.sn
Taux de desserte	Le taux de desserte désigne la proportion de ménages ayant effectivement accès au réseau téléphonique, par la souscription d'une ligne principale.	Le taux de desserte est le rapport entre le nombre total de lignes téléphoniques et le nombre total de ménages.	-Région -Milieu de résidence (urbain, rural)	Société Nationale de Télécommunications (SONATEL) http://www.sonatel.sn Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) http://www.artp.sn
Taux de desserte des branchements domestiques	Le taux de desserte désigne la proportion de ménages ayant effectivement accès au réseau hydraulique, par la souscription d'un branchement domestique.	Taux de desserte des branchements domestiques au réseau public d'adduction d'eau est égal au nombre de logements - ménages desservis par les branchements domestiques divisé par le nombre de logements-ménages x 100.	-Région -Milieu de résidence (urbain, rural)	Cellule de Planification de Coordination et Suivi des programmes (CPSCP) ex PEPAM https://mha.gouv.sn Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES) http://www.sones.sn SEN'EAU http://www.seneau.sn
Taux de couverture	Il est défini comme le ratio entre le nombre de localités où il existe un accès à l'eau potable et le nombre total de localités de la zone considérée.	Taux de couverture est égal au nombre de localités desservies divisé par le nombre total de localités.	-Région -Milieu de résidence (urbain, rural)	Cellule de Planification de Coordination et Suivi des programmes (CPSCP) ex PEPAM https://mha.gouv.sn Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES) http://www.sones.sn SEN'EAU http://www.seneau.sn Office National d'Assainissement du Sénégal (ONAS) http://www.onas.sn

Consommation d'eau par habitant	Elle est définie comme la quantité totale d'eau consommée par un individu au cours d'une période.	La consommation d'eau par habitant est égale à la consommation totale au cours d'une période donnée, l'année en général, rapportée à l'effectif global de la population.	-Région -période (jour, année)	Cellule de Planification de Coordination et Suivi des programmes (CPSCP) ex PEPAM https://mha.gouv.sn Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES) http://www.sones.sn SEN'EAU http://www.seneau.sn Office National d'Assainissement du Sénégal (ONAS) http://www.onas.sn
Nombre de personnes par branchement au réseau d'égout	C'est une mesure de la densité de la population par branchement.	Le nombre de personnes par branchement est le produit entre la taille des ménages, autrement dit le nombre de personnes par ménage, et le nombre de ménages par branchement.	-Région -Milieu de résidence (urbain, rural)	Cellule de Planification de Coordination et Suivi des programmes (CPSCP) ex PEPAM https://mha.gouv.sn Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES) http://www.sones.sn SEN'EAU http://www.seneau.sn Office National d'Assainissement du Sénégal (ONAS) http://www.onas.sn
Taux de raccordement au réseau d'égout	Le taux de raccordement de la population au réseau d'égout est une estimation de la population desservie par le réseau d'égout.	Le taux de raccordement est le rapport entre la population raccordée et la population totale.	-Région -Milieu de résidence (urbain, rural)	Cellule de Planification de Coordination et Suivi des programmes (CPSCP) ex PEPAM https://mha.gouv.sn Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES) http://www.sones.sn SEN'EAU http://www.seneau.sn Office National d'Assainissement du Sénégal (ONAS) http://www.onas.sn

Section J : JUSTICE

Indicateurs	Définition	Méthodologie de calcul de l'indicateur	Niveau désagrégation	Sources
Population pénale	La <i>population pénale</i> comprend l'ensemble des individus, prévenus et condamnés (carcéraux), détenus dans les établissements pénitentiaires et des écroués.	La population pénale est obtenue en faisant la somme de l'ensemble des individus carcéraux et ceux écroués.		Direction Générale de l'administration pénitentiaire (DGAP) https://justice.sec.gouv.sn/
Taux d'accroissement de la population pénale	Il correspond à la variation de la population pénale au cours d'une période et s'exprime généralement en pourcentage du nombre d'individus dans la population à la mi- période.	Le taux d'accroissement entre deux années est obtenu en faisant la différence entre les effectifs de population des dites années. L'écart ainsi obtenu est rapporté la population de l'année la plus reculée.		Direction Générale de l'administration pénitentiaire (DGAP) https://justice.sec.gouv.sn/
Taux brut de mortalité	Il correspond au nombre de décès survenus au cours d'une année donnée rapporté à la population totale au milieu de l'année.	Le taux brut de mortalité est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.		Direction Générale de l'administration pénitentiaire (DGAP) https://justice.sec.gouv.sn/
Taux d'entrées en détention avant condamnation définitive par habitant	Ce taux représente la proportion de détenus avant condamnation définitive dans l'ensemble de la population.	Le taux d'entrées en détention avant condamnation définitive par habitant est obtenu en divisant le nombre de détenus avant condamnation définitive à l'ensemble de la population.		Direction Générale de l'administration pénitentiaire (DGAP) https://justice.sec.gouv.sn/
Taux de détenus sans condamnation définitive par habitant	Ce taux représente la proportion de détenus sans condamnation définitive dans l'ensemble de la population.	Le taux de détenus sans condamnation définitive par habitant est obtenu en rapportant le nombre de détenus sans condamnation définitive à l'ensemble de la population.		Direction Générale de l'administration pénitentiaire (DGAP) https://justice.sec.gouv.sn/
Proportion de détenus non encore jugés	Cet indicateur représente la proportion de détenus non encore jugés dans la population carcérale.	La proportion de détenus non encore jugés est obtenue en rapportant le nombre de détenus non encore jugés à l'ensemble de la population carcérale.		Direction Générale de l'administration pénitentiaire (DGAP) https://justice.sec.gouv.sn/
Capacité d'accueil	La capacité d'accueil réelle d'une prison est le nombre maximum de détenus qu'une prison peut héberger dans des conditions respectant les normes établies pour garantir la dignité, la sécurité et les besoins fondamentaux des personnes incarcérées.	La capacité d'accueil réelle d'une prison est obtenue en divisant la superficie totale des cellules par la superficie minimale requise par détenu.	-Maison d'arrêt et correction (MAC)	Direction Générale de l'administration pénitentiaire (DGAP) https://justice.sec.gouv.sn/
Ratio effectifs carcéraux/Capacité d'accueil réelle	Le ratio effectifs carcéraux/capacité d'accueil réelle est un indicateur qui mesure le degré de surpopulation carcérale dans un établissement pénitentiaire.	Le ratio est obtenu en divisant l'effectifs carcéraux sur la capacité d'accueil réelle.	- Maison d'arrêt et correction (MAC)	Direction Générale de l'administration pénitentiaire (DGAP) https://justice.sec.gouv.sn/

Section K : ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Définition	Méthodologie de calcul de l'indicateur	Niveau désagrégation	Sources
Quantité de charbon de bois exploitée	Le charbon de bois est un résidu produit par carbonisation du bois qui est transformé sous l'effet de la chaleur et en l'absence d'oxygène (pyrolyse).	La quantité de charbon de bois exploitée est obtenue en rapportant la quantité de charbon de bois produite à la possibilité annuelle fixée par arrêté		Direction de la Planification et de la Transition écologique (DPVE)
Ratio Reboisement/déboisement	Le reboisement est une opération qui consiste à créer des zones boisées ou des forêts qui ont été supprimées par coupe rase ou détruites par différentes causes dans le passé. Le déboisement est le processus de réduction ou de suppression de la couverture forestière d'une zone, principalement causé par des activités humaines telles que l'agriculture, l'urbanisation, l'exploitation minière ou la coupe de bois à des fins commerciales ou domestiques.	Le ratio se calcule en divisant la surface reboisée par la surface déboisée, exprimées en hectares. Un ratio supérieur à 1 indique que le reboisement compense ou dépasse le déboisement, un ratio égal à 1 reflète un équilibre parfait, tandis qu'un ratio inférieur à 1 traduit une perte nette de couvert forestier.		Direction de la Planification et de la Transition écologique (DPVE)
Taux de couverture en aires marines protégées	Les aires marines protégées (AMP) sont des espaces délimités en mer qui répondent à des objectifs de protection de la nature.	Le taux de couverture en aires marines protégées est obtenu en divisant la superficie nationale en aires marines protégées par la superficie nationale totale.		Direction de la Planification et de la Transition écologique (DPVE)

Section L : TRANSPORT

Indicateurs	Définition	Méthodologie de calcul de l'indicateur	Niveau désagrégation	Sources
Mouvement d'aéronef	Le mouvement d'aéronef traduit tout décollage, ou atterrissage à un aéroport.	Les mouvements d'aéronef, au cours d'une année, sont obtenus en enregistrant les départs et les arrivées à un aéroport.		Direction de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE) https://dpee.sn
Nombre de passagers aériens	Le passager aérien est toute personne utilisant les services d'une compagnie aérienne pour effectuer un déplacement.	Les passagers aériens sont obtenus en faisant la somme des arrivées, des départs et des passagers en transit dans l'aéroport.		Direction de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE) https://dpee.sn
Fret aérien	Les marchandises transportées d'un aéroport à un autre par une compagnie aérienne sont appelées "fret aérien".	Les frets aériens sont obtenus en faisant la somme des marchandises transportées au cours des arrivées et des départs dans l'aéroport.		Direction de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE) https://dpee.sn
Embarquement	Action d'embarquer, de s'embarquer ; fait d'être embarqué à bord d'un bateau.	Les embarquements maritimes sont obtenus en faisant la somme des produits de la mer, des phosphates et des marchandises diverses.		Direction de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE) https://dpee.sn
Débarquement	Action de débarquer des passagers ou une cargaison sur le quai d'un port ou d'une gare.	Les débarquements maritimes sont obtenus en faisant la somme des produits de la mer, des hydrocarbures raffinées, du pétrole brut et des marchandises diverses.		Direction de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE) https://dpee.sn

Section M : CULTURE

Indicateurs	Définition	Méthodologie de calcul de l'indicateur	Niveau désagrégation	Sources
Nombre de troupes théâtrales	Une troupe théâtrale est un groupe de personnes associées dans une volonté de promouvoir une ou des œuvres théâtrales ainsi que de donner un cadre à la création.	Le nombre de troupes théâtrales est obtenu en faisant la somme des troupes existantes.		Direction des Arts https://www.culture.gouv.sn/
Nombre de compagnies de danse/ballet	Une compagnie de danse/ballet est un ensemble artistique professionnel regroupant des danseurs, des chorégraphes, des techniciens et des administrateurs, qui travaillent ensemble pour créer et produire des spectacles de danse, développer un répertoire artistique spécifique, interpréter des œuvres chorégraphiques originales ou existantes et représenter un style ou une école de danse particulière.	Le nombre de compagnies de danse/ballet est obtenu en faisant la somme des compagnies de danse/ballet existantes.		Direction des Arts https://www.culture.gouv.sn/
Nombre d'orchestres de musique	Un orchestre de musique est un ensemble musical structuré, interprétant des répertoires musicaux spécifiques à une culture, une région ou un patrimoine folklorique, utilisant des instruments typiques et perpétuant des styles musicaux hérités.	Le nombre d'orchestres de musique est obtenu en faisant la somme des orchestres de musique existants.		Direction des Arts https://www.culture.gouv.sn/
Nombre d'arts vestimentaires	Les arts vestimentaires représentent un domaine créatif englobant la conception, la création et la diffusion de collections de vêtements, accessoires et parures, incarnant une expression artistique, culturelle et sociale à travers le design, le style et l'innovation vestimentaire.	Le nombre d'arts vestimentaires est obtenu en faisant la somme d'arts vestimentaires existantes.		Direction des Arts https://www.culture.gouv.sn/
Nombre de salles de spectacles	Une salle de spectacle est un espace architectural spécifiquement conçu pour la représentation de spectacles vivants, comprenant un plateau de scène, des gradins, des équipements techniques et	Le nombre de salles de spectacles est obtenu en faisant la somme des salles de spectacles existantes.		Direction des Arts https://www.culture.gouv.sn/

	scéniques permettant l'accueil de productions de spectacles.			
Nombre d'éditions de livres, journaux/magazines	L'édition (livre, journal, magazine etc.) désigne l'ensemble des activités liées à la conception, la production et la diffusion périodique de publications imprimées ou numériques.	Le nombre d'éditions est obtenu en faisant la somme des publications.		Direction des Arts https://www.culture.gouv.sn/
Nombre de visiteurs des musées	La fréquentation des musées correspond au nombre de visiteurs accueillis dans ces établissements sur une période donnée. Elle inclut les visites individuelles, les visites en groupe, sorties scolaires et les participants à des événements ou expositions temporaires.	Le nombre de visiteurs des musées est obtenu en faisant la somme des visiteurs pour une période donnée.		Direction des Arts https://www.culture.gouv.sn/

Données BADIS : Liste des tableaux

Section A - POPULATION

Section B - PRIX ET DEFLATEURS

Section C - COMPTES NATIONAUX

Section D - EMPLOI

Section E - DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE

Section F - SANTE

Section G - AGRICULTURE ET SECURITE ALIMENTAIRE

Section H - EDUCATION

Section I - CADRE DE VIE

Section J- JUSTICE

Section K - ENVIRONNEMENT

Section L - TRANSPORT

Section M - CULTURE 2023



ANSD

**Agence Nationale de la
Statistique et de la Démographie**



Rocade Fann Bel-air Cerf-volant, Colobane. BP 116 Dakar RP - SENEGAL



(+221) 33 869 21 39 Mail : statsenegal@ansd.sn

www.ansd.sn